

Sur le Pont

La newsletter du projet d'amélioration des accès au pont de Tancarville



novembre 2016 # 05

Sécurité et fluidité du trafic routier - Intégration paysagère et environnementale

La nouvelle gare de péage du pont de Tancarville

Edito



UN ÉQUIPEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION

Par Pierre Michel, membre du Bureau de CCI Seine Estuaire

Mise en service en décembre 2015, la nouvelle gare de péage est une réalisation centrale dans le projet d'aménagement des accès du Pont de Tancarville. C'est un centre stratégique et névralgique innovant qui a vu le jour, entièrement pensé, conçu et organisé autour de deux objectifs majeurs : la fluidité et la sécurité à chaque instant et dans toutes les conditions, que ce soit pour les milliers d'utilisateurs ou pour les personnels présents sur l'équipement.

Comme pour les accès routiers au pont, le projet architectural du bâtiment d'exploitation s'est inscrit dans un environnement sensible comprenant des zones naturelles protégées. La dimension environnementale a trouvé sa place de manière évidente dans la conception imaginée par les deux architectes havrais Franck et Olivier Duflo.

Sur la barrière de péage, sécurité et fluidité se déclinent à tous les niveaux de l'équipement : salle de contrôle routier, accès des personnels, accueil des

convois exceptionnels, visibilité des voies, rapidité de passage des véhicules. De nouveaux moyens de paiement pour les clients vont également se mettre en place progressivement.

La fin du chantier se dessine. Demain, le Pont de Tancarville remplira à nouveau pleinement sa mission : celle d'un facilitateur de trafic entre Le Havre, Rouen et Paris.

La nouvelle gare de péage du pont de Tancarville

> Délocalisation de la gare de péage sur la rive Sud

L'emplacement et la configuration de l'ancienne gare de péage sur la rive nord, coincée entre deux falaises, posaient de véritables problèmes de sécurité pour les usagers : manque de visibilité, cisaillement de trafic. L'amélioration de la barrière de péage était impossible sans une modification majeure des lieux.

Il a donc été décidé de délocaliser cette infrastructure sur la rive Sud avec la construction d'une nouvelle gare redimensionnée qui permettrait à la fois de fluidifier le trafic routier et de proposer aux usagers des équipements plus modernes et plus simples.

En décembre dernier, une nouvelle infrastructure de péage a été implantée sur la rive Sud, composée d'un bâtiment d'exploitation et d'une barrière de péage ; cet équipement offre aux usagers et au personnel un véritable bénéfice en termes de confort, de sécurité et de qualité.

Le nouvel aménagement des accès au pont Tancarville s'insère dans un environnement sensible comprenant des zones naturelles protégées. C'est ainsi que la CCI a inscrit la dimension environnementale au cœur d'un projet pensé en association avec la DREAL* et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. L'enjeu : minimiser au maximum les impacts sur l'environnement, travailler sur les emprises existantes et s'intégrer dans le paysage.

**direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*

> Le bâtiment d'exploitation : un cube épuré de bois et de verre



Adossé à la barrière de péage, le bâtiment d'exploitation est discret, par sa taille et sa situation, quasiment intégré à la rampe d'accès au pont. Faire simple et s'intégrer dans le paysage : tel était le défi architectural.



Un projet signé par deux architectes havrais

Le futur bâtiment d'exploitation se devait de répondre à des exigences environnementales fortes. Dans ce contexte avec ce cahier des charges, les deux architectes havrais Olivier et Franck Duflo ont réussi à créer un bâtiment d'une esthétique très épurée, presque « humble et qui sait se faire oublier ». Serait-ce leur personnalité qui a inspiré le bâtiment ? Les deux hommes veulent rester modestes. « Il n'y a aucun geste artistique dans ce projet. Quand nous avons commencé à travailler, nous nous sommes saisis du volet paysager qui était très détaillé. Nous n'avons fait que traduire les recommandations.»

Leur défi : concevoir un aménagement avec une surface au sol limitée, penser des aménagements fonctionnels et confortables, conformes aux normes de sécurité et de qualité environnementale.

Rappelons que le bâtiment est implanté sur une zone inondable et en zone Natura 2000 avec le site du marais Vernier et de la Risle maritime, le site de l'estuaire et des marais de la basse Seine.

À l'étape de l'appel d'offres, c'est le parti pris architectural proposé qui a su séduire : « Notre idée était d'utiliser le talus comme un intégrateur du bâti ». Ainsi, le bâtiment qui est directement relié à la barrière de péage, s'adosse en partie sur un remblai de six mètres de haut formant la rampe d'accès au pont de Tancarville. Olivier Duflo explique : « La façade du rez-de-chaussée haut reprend les lignes directrices structurantes du paysage avec ses lignes bocagères et ses fossés drainants. Le volume construit est « décollé » des terres lourdes du Marais et se met ainsi hors d'eau. Coté prairie inondable, le bâtiment est qualifié comme un élément « soulevé »

La nouvelle gare de péage du pont de Tancarville

avec des poteaux et porte-à-faux sans impact direct avec le territoire du Marais.

En opposition avec le côté route, la façade est traitée avec des matériaux mats rythmés dans la verticale ». Les deux architectes ont joué sur cette opposition entre le Marais et la barrière de péage. Coté barrière de péage, la façade du bâtiment est un véritable hymne à la fluidité. Olivier

Duflo la décrit comme « une façade lisse et brillante, avec une miroiterie teintée de gris qui s'étend sur plus de vingt mètres, et qui donne une uniformité d'aspect entre les vitrages et le béton pour que soit affirmé le lien fonctionnel avec la route dont elle est l'émanation. » Les deux architectes aiment à dire que « le bâtiment affiche deux visages clairement distincts, chacun dialoguant avec les différents éléments du site qu'il regarde. »



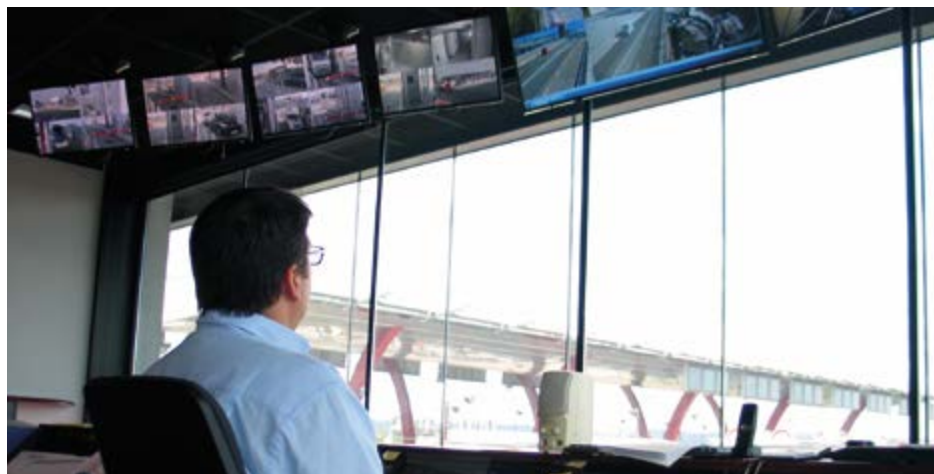
Un bâtiment administratif et commercial

Le nouveau bâtiment d'exploitation accueille un guichet commercial pour les clients ainsi que les services administratifs : locaux des agents, équipements informatiques et salle de contrôle routier. Philippe Béhuët, chef d'exploitation des Ponts, témoigne : « Pour ce nouvel équipement, notre exigence de sécurité était forte, aussi bien pour les automobilistes qui utilisent le péage, que les salariés des ponts.

Assurer la fluidité du trafic et respecter l'environnement sont les deux autres objectifs majeurs. Sur l'ensemble du réseau de la concession, 25000 véhicules doivent pouvoir rouler et 22 personnes doivent pouvoir travailler en toute sécurité. »

L'ancien bâtiment situé sur la rive nord à l'entrée du pont a été quant à lui complètement réaménagé et accueille désormais les services techniques auparavant situés dans le bas de la rue du Nais. Il s'agit notamment des personnels destinés à intervenir sur les voiries.

Une salle de contrôle au cœur du dispositif



Dans le nouveau bâtiment d'exploitation, les équipes techniques se relaient 24 heures sur 24 pour surveiller le trafic routier et assurer la sécurité des milliers d'utilisateurs quotidiens. Ils opèrent en premier lieu depuis une salle de contrôle qui surplombe la gare de péage, avec une visibilité optimale.

Les inspecteurs se relaient dans cette salle pour surveiller la fluidité du trafic (sur le pont et ses accès) ainsi que le bon fonctionnement de la barrière de péage. L'inspecteur a un rôle d'encadrement des receveurs en cabine qui procèdent à l'encaissement des redevances. Il peut également lancer des alertes et faire intervenir rapidement les patrouilleurs pour assurer la sécurité sur les voiries.

Derrière un grand pupitre, l'inspecteur agit à distance ; il dispose de plus de dix écrans vidéo et bénéficie d'une vision grand angle de la gare de péage et des accès au pont. La réalisation du nouvel équipement fut l'occasion de rénover les matériels et notamment, d'acquiescer de nouvelles caméras numériques. C'est une sécurité supplémentaire, surtout la nuit.

Après les premiers mois d'utilisation, le chef d'exploitation et son équipe le constatent : « Les locaux sont très rationnels et très confortables. » L'espace, le silence, la lumière naturelle, l'environnement, ont aussi amélioré les conditions de travail de toute l'équipe.

Par tous les temps

Les conditions météo sont un élément de vigilance important. Par exemple, en cas de forts vents transversaux, l'inspecteur et le chef d'exploitation peuvent restreindre la circulation et interdire l'accès aux poids-lourds vides, aux deux roues et aux piétons.

Chaque année du 31 octobre au 31 mars, c'est le dispositif « viabilité hivernale » qui se met en place. Une astreinte est organisée, et les engins d'intervention sont stationnés à proximité pour intervenir rapidement ; en hiver, la chaussée du pont peut geler en 30 minutes, du fait de sa charpente métallique.

Mais pas d'inquiétude, le pont de Tancarville reste parmi tous les ponts de l'Estuaire, souvent le dernier ouvert en cas de températures négatives.

> La barrière de péage : fluidité du trafic routier et sécurité des usagers



Une visibilité parfaite

Désormais, dans la descente du pont de Tancarville en direction de Rouen et Paris, l'horizon est dégagé dans un large « entonnement », les voies sont bien alignées, la signalisation visible de loin, ce qui permet de choisir sa voie facilement et ainsi apporter plus de sécurité aux usagers.

Plus large et plus fluide

Une barrière plus large permet d'augmenter la fluidité du trafic : douze voies de circulation sont ouvertes, six dans chaque sens. « La barrière est aussi adaptable rapidement en fonction de la densité du trafic » explique Philippe Béhuat. « En cas d'affluence d'un côté, nous pouvons réagir rapidement pour prévenir les engorgements et donc améliorer le confort et la sécurité des usagers : la voie du milieu change de sens, et le péage passe ainsi à sept voies dans un sens et cinq dans l'autre. »

Des voies de grande largeur ont également été réalisées à chaque extrémité ; elles permettent de sécuriser le passage des convois exceptionnels, ou le passage rapide des deux roues.

La sécurité des agents d'exploitation

Pour les agents, le risque d'accident sur les voies est élevé. Dès la conception de la gare, l'organisation des accès du personnel a été étudiée avec soin. Sur la nouvelle barrière de péage, les agents d'exploitation peuvent accéder aux voies par une galerie souterraine.

Le saviez-vous ?

En France, la numérotation des voies de péage suit un système de numérotation normé : 1 pour les voies au départ de Paris, 2 pour les voies vers Paris. Donc, de l'extérieur vers le centre, on a : 21 22 23 24 25 26 d'un côté pour les voies Le Havre-Paris et, 11 12 13 14 15 16 de l'autre pour les voies Paris-Le Havre.

> Les nouvelles technologies au service des clients

Avec la mise en place d'un nouveau logiciel de péage, de nouveaux services vont être proposés aux clients et les moyens de paiement vont évoluer pour répondre aux dernières normes.

Un passage rapide au péage :

- **100% télépéage** : toutes les voies sont équipées en système télépéage.
- **Un nouveau badge RFID pour les abonnés** : dans quelques semaines, les anciennes cartes d'abonnement domicile/travail seront remplacées par un badge à puce lisible à distance. Plus sûr et plus rapide, d'une durée de vie supérieure, avec une ouverture automatique des barrières, il suffira de l'installer derrière votre pare-brise. Ils seront remis progressivement aux clients au fil des renouvellements de contrats ou des créations de comptes clients.

Un meilleur service clients :

- **Une plateforme client en ligne** : dès à présent, tous les abonnés peuvent accéder à leur compte client sur internet et consulter leurs factures (tous les abonnés vont recevoir un courrier avec leurs identifiants). Dans quelques mois, les cartes/badges et les abonnements seront en vente sur le site internet www.pontsnormandietancarville.fr, avec duplication du nouveau système de péage sur le pont de Normandie qui proposera le même service.

- **Optimisation des abonnements** : les cartes de 20 passages « Presto », exclusivement vendues à l'accueil du bureau d'exploitation actuellement, seront remplacées en 2017 par un produit permettant les passages sur les deux ponts de Tancarville et de Normandie ; il sera commercialisé et rechargeable en ligne sur le site internet des ponts.

La nouvelle gare de péage du pont de Tancarville

LE CHANTIER EN BREF

Accès Nord

La dernière étape sur cette zone consiste à construire la bretelle définitive pour le flux Paris vers Bolbec. Pour ce faire, il a été nécessaire de mettre en place une déviation temporaire via les ronds-points d'échange au pied de rampe d'accès.



Giratoire Nord

Le nouvel ouvrage d'art de jonction directe entre l'A131 Nord et la rampe d'accès au pont de Tancarville est en service depuis début octobre pour le sens Paris vers Le Havre, améliorant très sensiblement la fluidité aux heures de pointe.

Rond-point d'accès au bâtiment d'exploitation

Bâtiment d'exploitation guichet commercial

voie d'accès



Accès sud

Les voies d'accès au parking de covoiturage et au bâtiment d'exploitation sont en cours de finalisation.

Retrouvez nos diaporamas sur :

www.pontsnormandietancarville.fr

Rubrique «amélioration des accès Pont de Tancarville» / «suivre les chantiers»

En pratique

- **Pour connaître les conditions de circulation sur le pont**, contactez le répondeur du service d'exploitation : Tél. : 02 35 39 65 60
- **Abonnez-vous à notre alerte SMS** en envoyant vos coordonnées par mail à ponts@seine-estuaire.cci.fr



Pour plus d'information sur l'avancement du chantier, consultez le site internet de la CCI :

www.pontsnormandietancarville.fr



CCI SEINE ESTUAIRE

CCI Seine Estuaire - Lettre d'information du projet d'amélioration des accès au pont de Tancarville.

Directeur de la publication : Patrick Le Cerf - Rédaction : Marianne Dalloz et Stéphanie Girard - Conception et réalisation : Pixell www.pixell.fr

Crédits photos : CCI Seine Estuaire, Patrick Boulen, Arnaud Tinel, Duflo 3D Architecture

Contact : Service communication de la CCI Seine Estuaire - Mail : mdalloz@seine-estuaire.cci.fr - Tél. : 02 35 55 27 29